

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24647**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion Mention Master Economie Appliquée spécialité Développement des territoires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université	Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, Président de l'Université d'Aix Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances, 330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception), 341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel réalise des expertises et conduit des projets afin d'accompagner les collectivités, des associations (ONG...), des entreprises ou des institutions régionales et internationales dans leurs démarches de développement ou de redynamisation de territoires en France et à l'international dans le cadre d'actions ciblées ou de coopération.

- Il assiste et conseille des élus et partenaires, participe à des comités de pilotage
- Il participe à la définition des politiques et des orientations stratégiques
- Il pilote et anime des programmes d'intervention
- Il met en œuvre des outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs, de projets ou de territoires
- Il assure le portage et l'instruction des projets et la réalisation du plan de financement
- Il développe et anime les partenariats, les réseaux professionnels et les rapports avec le milieu socio-économique
- Il organise et anime les relations avec la population sur les territoires
- Il assure une veille sectorielle et territoriale
- Il anime et pilote des équipes d'agents de développement et de personnels techniques
- Il collecte et traite les informations, il organise des bases de données
- Il commande, réalise et pilote des études et diffuse les résultats
- Il assure la gestion administrative et budgétaire des services et des projets
- Il prospecte des financeurs potentiels et assure la promotion des actions
- Il propose des dispositifs d'accueil et d'aide aux entreprises et accompagne leurs projets (DCT)
- Il prospecte des entreprises et assure la promotion du territoire (DCT)
- Il planifie, coordonne la chaîne logistique en vue de l'acheminement des biens et des personnes (AD)
- Il met en place des opérations de formation et d'expertise au profit de personnels de pays ciblés (AD)

Les compétences attestées du diplômé s'organisent autour de trois pôles :

L'étude et la conception :

- En s'appuyant sur ces techniques d'analyse des données et statistique, ce professionnel collecte et organise le traitement d'informations pour développer des fonctions d'observation et d'anticipation.
 - Il est capable de commander ou conduire des études dans différents champs d'intervention pour aider à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité (DCT).
 - En s'appuyant sur des méthodes de gestion de projet, il est capable de réaliser un diagnostic, de formuler un projet d'intervention dans un pays étranger dans le but d'apporter une aide ciblée à des populations pour le compte d'organismes non gouvernementaux, d'institutions régionales ou internationales dans les domaines de l'éducation, la santé, l'environnement et le développement humain (AD).
- La mise en œuvre des politiques :
- En mobilisant des méthodes de management de projet et d'équipes, il est capable d'assurer le pilotage et la contractualisation des projets, de coordonner et d'animer une équipe.
 - En mobilisant des partenariats, il est capable de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de redynamisation d'un territoire (DCT).
 - En tenant compte des contraintes spécifiques à chaque pays, il connaît les méthodes d'organisation d'une chaîne logistique pour acheminer les biens et les personnes vers les installations des projets (AD)

L'animation et la promotion :

- En tenant compte des besoins des entrepreneurs et des acteurs économiques, ce professionnel est capable d'animer un projet économique de territoire, d'accompagner et d'instruire, sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement
- En s'appuyant sur des méthodes de communication et de promotion, il commercialise et assure la promotion de l'offre de services de la collectivité en direction des entreprises (disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, zones franches, mesures fiscales, etc.) (DCT).

- En mobilisant les techniques de communication, il assure la promotion de ses actions au sein de différents réseaux gouvernementaux et non gouvernementaux (AD).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les collectivités territoriales (commune, département, région), les organismes déconcentrés de l'État (Préfecture, DREAL,...), les chambres consulaires (CCI), les établissements publics (Foncier, établissements de coopération intercommunale, Métropole, Parcs naturels, Pays, ...), les associations (Agence d'urbanisme, syndicat professionnel, Société d'économie Mixte, association d'insertion sociale, Comité de bassin d'emploi...), les cabinets de conseil et d'assistance et les entreprises de promotion immobilière (DCT). Ce professionnel travaille aussi dans des associations ou ONG internationales, des banques de développement et des institutions régionales et internationales, dans les services de coopération internationale et décentralisée de collectivités territoriales et dans des cabinets de consultant (AD).

Les emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme peuvent être regroupés en quatre grandes familles :

Chef de projet développement territorial

- Chef de projet de territoire
- Chef de projet en développement local
- Chargé de mission développement des territoires
- Coordonnateur prévention de la délinquance et sécurité
- Chargé de mission cohésion sociale et territoriale
- animateur territorial

Chargé d'études

- Chargé d'études socio-économiques
- Socio-démographe, statisticien
- Chargé d'études en urbanisme
- Chargé d'études en immobilier
- Chargé des études prospectives et de la planification
- Chargé d'étude en projet d'aide (enseignement, énergie, environnement, eau, infrastructures)
- Consultant en formation et ingénierie de formation
- Consultant en développement à l'international

Développeur économique

- Chargé de mission création et développement des entreprises
- Chargé de mission développement économique
- Chargé de mission transmission/reprise d'entreprise
- Chargé de mission développement : fret maritime / filière pêche / aéroportuaire / commerce
- Chargé de développement immobilier
- Chargé de mission coopération décentralisée
- Chargé de mission coopération internationale

Agent de développement territorial

- Agent de développement local
- Agent de développement social
- Chargé du développement des quartiers

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K2101 : Conseil en formation

C1503 : Management de projet immobilier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master est de 2 ans, soit 4 semestres Il est structuré en unités d'enseignement (UE).

Selon le parcours la formation représente entre 475 et 525 h pour la première année et entre 487 et 537 h (2ème année du parcours Développement et compétitivité des territoires) , entre 375 et 425 h (2ème Année du parcours Aide au développement).

Semestre 1

- 01 : Analyse des structures industrielles et des marchés (3 ECTS)
 - 02 : Economie publique (3 ECTS)
 - 03 : Analyse des politiques publiques (3 ECTS)
 - 04 : Géographie économique (3 ECTS)
 - 05 : Économie du développement (3 ECTS)
 - 06 : Gestion des bases de données (3 ECTS)
 - 07 : Traitement des données socio-économiques (3 ECTS)
 - 08 : Anglais (3 ECTS)
 - 09 : Gestion des projets (6 ECTS)
- Semestre 2**
- 10 : Finance d'entreprise (3 ECTS)

11 : Finances publiques (3 ECTS)
 12 : Economie de l'innovation (3 ECTS)
 13 : Economie de l'environnement (3 ECTS)
 14 : Projet professionnel et de recherche (6 ECTS)
 Choix de deux groupes parmi les 3 groupes suivants
 Groupe 1
 15 : Développement des territoires (cours) (3 ECTS)
 16 : Projets de développement et actions locales (séminaire) (3 ECTS)
 Groupe 2
 17 : Economie de l'énergie et des ressources naturelles (cours) (3 ECTS)
 18 : Analyse du secteur de l'énergie et stratégies (séminaire) (3 ECTS)
 Groupe 3
 19 : Méthodes d'évaluation (cours) (3 ECTS)
 20 : Expériences d'évaluation (séminaire) (3 ECTS)
 Semestre 3
 01 : Développement territorial (3 ECTS)
 02 : Diagnostic et marketing territorial (3 ECTS)
 03 : Aménagement du territoire (6 ECTS)
 Parcours Développement et compétitivité des territoires
 04 : Projet territorial et développement durable (6 ECTS)
 05 : Système d'information géographique (3 ECTS)
 06 : Ingénierie de projets (3 ECTS)
 Options de 6 crédits à choisir
 07 : Finances publiques locales (3 ECTS)
 08 : Pratiques de l'évaluation (3 ECTS)
 09 : Stratégies et activités des ONG (3 ECTS)
 10 : Techniques d'enquêtes et expériences (3 ECTS)
 Parcours Aide au développement
 04 : Montage de projets internationaux (3 ECTS)
 05 : Santé, environnement et développement humain (3 ECTS)
 06 : Stratégies et activités des ONG (3 ECTS)
 07 : Méthodes d'évaluation environnementale et efficacité (3 ECTS)
 Options de 6 crédits à choisir
 08 : Pratiques de l'évaluation (3 ECTS)
 09 : Système d'information géographique (3 ECTS)
 10 : Techniques d'enquêtes et expériences (3 ECTS)
 11 : Méthodes économétriques d'évaluation (3 ECTS)
 Semestre 4
 Parcours Développement et compétitivité des territoires
 11 : Mémoire professionnel (18 ECTS)
 12 : Ateliers professionnels (12 ECTS)
 Parcours Aide au développement
 12 : Mémoire professionnel (27 ECTS)
 13 : Projet encadré en anglais (3 ECTS)

L'évaluation des connaissances se fait par une combinaison d'examens terminaux, de contrôle continu, de rapport et de soutenance. Une UE est acquise si sa note est supérieure ou égale à 10 ou si le semestre dans lequel elle se trouve est validé. Un semestre est validé si sa moyenne générale est supérieure ou égale à 10, ou, pour la première année, si la moyenne générale à l'année est supérieure ou égale à 10. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

Le bénéfice des unités d'enseignement acquises est illimité. À l'issue de cette formation le candidat a validé 120 ECTS qui s'ajoutent aux 180 de la licence, soit au total 300 ECTS.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé de 75% d'enseignants et 25 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé de 75% d'enseignants et 25 % de professionnels

En contrat de professionnalisation	X	Jury composé de 75% d'enseignants et 25 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury composé de 75% d'enseignants et 25 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n° 20120139 en date du 6 novembre 2013

Arrêté modificatif du 30 Juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Cette formation a ouvert en 2015/2016 sous cette forme.

Le parcours Développement et compétitivité des territoires (DCT) vient en remplacement de l'ancienne spécialité « Aménagement du territoire » du Master Economie appliquée de 2012 à 2014 dont voici les statistiques :

2012-2013 : 8 étudiants certifiés dont 4 filles et 4 garçons

2013-2014 : 9 étudiants certifiés dont 5 filles et 4 garçons

2014-2015 : 7 étudiants certifiés dont 5 filles et 2 garçons

Le parcours Aide au développement (AD) vient en remplacement de l'ancienne spécialité « Management des projets d'aide au développement » du Master Economie appliquée de 2012 à 2014 dont voici les statistiques :

2012-2013 : 12 étudiants certifiés dont 7 filles et 5 garçons

2013-2014 : 7 étudiants certifiés dont 4 filles et 3 garçons

2014-2015 : 11 étudiants certifiés dont 4 filles et 7 garçons

Autres sources d'information :

formations.univ-amu.fr

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille Université : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [MARSEILLE]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Aix Marseille université

Faculté d'économie et de gestion

14, rue Puvis de Chavannes

13231 Marseille Cedex 01

et

Faculté d'économie et de gestion

14, Avenue Jules Ferry

13621 Aix-en-Provence Cedex

Historique de la certification :

T/DCT

Spécialité appelée « Aménagement du territoire » dans le Master Economie appliquée de 2012 à 2014

et auparavant dans le Master Economie et gestion publiques.

DT/AD

Création en 2012 en tant que « Management des projets d'aide au développement » dans le Master Economie appliquée. Changement de nom pour la rentrée 2015.